

INDUSTRIE MINIÈRE ET DYNAMIQUES SOCIOÉCONOMIQUES EN MILIEU RURAL AFRICAIN : CAS DE LA MINE D'OR DE BONIKRO EN COTE D'IVOIRE

Docteur EKRA Eba Marie Chantale Epse NIAMBE

Enseignant Chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Email : chantal.ekra@yahoo.fr

Résumé

Cette étude analyse les effets socioéconomiques et culturels de l'industrie extractive minière sur les communautés rurales à partir du cas du projet aurifère de Bonikro, situé dans la sous-préfecture de Hiré, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. L'objectif principal est de comprendre comment l'opérationnalisation du secteur minier, promu par l'État comme levier de développement, transforme en profondeur les structures économiques, sociales et symboliques du monde rural.

Adoptant une approche qualitative, cette recherche s'appuie sur des entretiens semi-directifs, des observations directes et l'examen de documents institutionnels. Les données recueillies ont été interprétées selon une analyse de contenu thématique à la lumière des cadres conceptuels de la sociologie du développement rural et de la théorie du changement social.

Les résultats révèlent que l'exploitation minière, tout en stimulant la croissance économique et en créant des emplois ponctuels, engendre de profonds déséquilibres dans les sociétés rurales. Elle se traduit par la perte des terres agricoles, la désarticulation du système de production, la paupérisation relative des agriculteurs et la montée d'une économie de survie fondée sur l'orpailage. Ces mutations s'accompagnent d'une recomposition sociale marquée par de nouveaux critères de stratification fondés sur la richesse monétaire, effritement des solidarités traditionnelles, déclin de l'autorité coutumière et émergence de nouvelles élites économiques liées au capital industriel.

Sur le plan théorique, l'étude montre que le changement observé s'inscrit dans une dynamique dialectique entre continuité et rupture. En effet, la mine agit à la fois comme facteur de modernisation économique et de désintégration sociale.

L'étude conclut que pour faire du secteur minier un véritable moteur de développement durable, il est indispensable d'intégrer la dimension sociale et humaine dans les politiques minières nationales. Le développement ne peut être viable que s'il conjugue croissance économique, justice sociale et préservation des identités rurales.

Mots-clés : exploitation minière, développement rural, changement social, recomposition communautaire, Côte d'Ivoire.

Abstract

This study examines the socioeconomic and cultural impacts of mining activities on rural communities using the Bonikro gold mining project, located in the sub-prefecture of Hiré (southwestern Côte d'Ivoire), as a case study. The main objective is to understand how the operationalization of the mining sector

promoted by the Ivorian government as a key driver of national development has profoundly transformed the economic, social, and symbolic structures of rural life.

Adopting a qualitative this research is based on semi-structured interviews, direct observations, and the analysis of institutional and corporate documents. Data were analyzed through thematic content analysis, framed within the theoretical perspectives of rural development sociology and the theory of social change.

Findings reveal that while mining contributes to economic growth and creates temporary employment opportunities, it simultaneously generates deep social and economic disruptions. The study highlights the loss of agricultural land, the disarticulation of traditional production systems, the relative impoverishment of peasant households, and the rise of a survival economy centered on artisanal gold mining. These processes are accompanied by significant social reconfigurations, including new forms of stratification based on monetary wealth, the erosion of traditional solidarity networks, the decline of customary authority, and the emergence of new economic elites linked to industrial capital.

From a theoretical standpoint, the observed transformations illustrate the dialectical nature of social change, oscillating between continuity and rupture. Indeed, the mining industry acts both as an agent of modernization and as a source of social disintegration.

The study concludes that for the mining sector to become a genuine engine of sustainable development, it must integrate social and human dimensions into national mining policies. Sustainable development requires more than economic growth it must also ensure social justice, community reconstruction, and the preservation of rural identities.

Keywords: mining industry, rural development, social change, community restructuring, Côte d'Ivoire.

Introduction

Le continent africain recèle une richesse minérale importante, fruit d'une géologie variée et d'un sous-sol fertile en ressources naturelles. Ces richesses or, diamant, bauxite, manganèse, fer, cobalt, cuivre, phosphate, entre autres constituent un atout stratégique dans la quête de développement économique du continent. A partir des années 1990, la Banque mondiale a perçu ce potentiel minier comme un levier majeur de croissance, susceptible d'accélérer l'industrialisation et de générer des recettes en devises pour les pays en voie de développement (Yager et al., 2007).

Selon les données de la *United States Geological Survey* (USGS), la contribution du continent africain à la production minière mondiale en 2005 s'élevait à 44 % pour le chrome, 57 % pour le cobalt, 21 % pour l'or, 39 % pour le manganèse, 46 % pour le diamant et 31 % pour le phosphate (Yager et al., 2007). Ces statistiques illustrent la position centrale du continent dans l'approvisionnement mondial en matières premières et soulignent le rôle structurant du secteur minier dans la croissance économique de nombreux États africains.

Dans cette perspective, plusieurs pays du continent notamment l'Afrique du Sud, le Botswana, la Namibie, la Zambie, la Tanzanie, la Guinée, le Ghana, le Mali et le Burkina Faso ont mis en œuvre des politiques ambitieuses de valorisation de leurs ressources minérales. Ces politiques visent à attirer les investissements directs étrangers, à accroître les recettes publiques et à réduire la dépendance vis-à-vis des exportations agricoles. L'essor des industries extractives africaines s'inscrit ainsi dans une dynamique de libéralisation économique et de diversification des sources de croissance, soutenue par les institutions financières internationales.

La Côte d'Ivoire, riche de son potentiel géologique, s'inscrit résolument dans cette logique. Depuis les années 1970, elle s'efforce de tirer parti de son sous-sol riche et varié pour faire du secteur minier un pilier de sa stratégie nationale de développement. Le pays détient environ 35 % du Birimien ouest-africain, une formation géologique précambrienne reconnue pour sa forte concentration en ressources aurifères et métalliques (Direction Générale des Mines et de la Géologie, 2013). Ce socle birimien, s'étendant sur une large partie du territoire, confère à la Côte d'Ivoire un potentiel d'exploitation parmi les plus élevés de la sous-région ouest-africaine.

Les différentes prospections ont révélé l'existence de gisements de dimension mondiale, notamment trois milliards de tonnes de fer, 396 millions de tonnes de nickel, 1 214 millions de tonnes de bauxite et plus de vingt millions de tonnes de manganèse. Ces découvertes ont favorisé une relance sans précédent du secteur : 108 permis de recherche ont été délivrés (dont 85 pour l'or et 6 pour le manganèse), près de 200 demandes sont en instruction, et dix permis d'exploitation ont été attribués (six pour l'or, trois pour le manganèse et un pour l'eau minérale) (DGMG, 2013). Toutes ces initiatives traduisent la volonté politique de faire du secteur minier un moteur de développement durable, apte à contribuer à la croissance nationale et à la réduction de la pauvreté. L'objectif affiché par l'État ivoirien est de transformer la richesse minérale en richesse sociale, c'est-à-dire d'utiliser les revenus issus de l'exploitation pour impulser un développement économique équilibré, inclusif et respectueux de l'environnement.

Toutefois, dans un pays dont l'économie repose historiquement sur l'agriculture, l'essor des activités minières n'est pas sans conséquence. La coexistence entre les deux secteurs engendre des pressions foncières et

une compétition accrue pour l'accès à la terre, ressource vitale pour les populations rurales. Ce processus modifie les rapports de production, désorganise les systèmes d'entraide communautaire et transforme les hiérarchies sociales locales. La dynamique extractive s'accompagne également d'une recomposition des identités culturelles et d'un déplacement des valeurs traditionnelles vers des logiques marchandes. Ces mutations socioéconomiques s'inscrivent dans un contexte où l'État ivoirien cherche à concilier croissance économique et cohésion sociale. La question centrale qui se pose est celle de la capacité du secteur minier à générer un développement réellement inclusif, c'est-à-dire à créer de la richesse sans accentuer les inégalités ni fragiliser les structures sociales existantes. Autrement dit, dans quelle mesure l'exploitation minière, en tant que force motrice de la modernisation économique, contribue-t-elle à la transformation ou à la déstructuration du monde rural ivoirien ?

1. Approche méthodologique

L'étude repose sur une démarche qualitative fondée sur l'analyse des représentations, des pratiques et des transformations vécues par les acteurs locaux impliqués dans le projet minier. L'objectif principal de cette approche est de saisir la dynamique des mutations socioéconomiques à travers le regard et l'expérience des populations concernées. Cette perspective s'inscrit dans la théorie de Michael Cernea (1998a), qui souligne que toute transformation structurelle doit être appréhendée à travers ses répercussions sur les rapports sociaux, les valeurs et les identités collectives.

La méthodologie se situe autour du site de l'étude, de la population de l'étude, des techniques et outils de collecte des données ainsi que du traitement et de l'analyse des données.

1.1. Site de l'étude

Le site de recherche se situe dans la sous-préfecture de Hiré, dans la région du Lôh-Djiboua, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Cette zone, historiquement agricole, abrite la mine d'or de Bonikro, exploitée par la compagnie australienne *Newcrest Mining Limited*. Autour de la mine se trouvent cinq campements (Bonikro, Konankro, Bandamakro, Petit Bouaké et Chantier Konankro) peuplés majoritairement de migrants allochtones et allogènes, notamment baoulé et malinké, ainsi que de

quelques autochtones du canton Wattia. Ce canton est composé des villages de, Gogobro, Bouakako, Kabgê, Douaville Hiré village. L'économie locale repose principalement sur les cultures de rente, notamment le cacao et le café ainsi que les cultures vivrières. Cependant, depuis la mise en exploitation du projet aurifère de Bonikro, ces communautés connaissent une recomposition structurelle profonde, marquée par la réduction des terres cultivables, la diversification des activités économiques et la montée de nouvelles inégalités sociales et des fractures sociales qui en découlent. Ce contexte fait de la zone du projet, un espace d'observation privilégié pour analyser les tensions, les recompositions économiques et les transformations sociales induites par la pénétration du capital minier dans un milieu rural agricole.

1.2. Population de l'étude

La population de l'étude a été constituée selon la méthode du choix raisonné (Patton, 2015), afin de sélectionner des informateurs-clés représentatifs de la diversité des positions sociales et institutionnelles. Au total, vingt-six entretiens individuels ont été menés selon une population identifiée à partir d'un choix raisonné, ciblant les informateurs ou acteurs clés tels que, les responsables de services techniques de l'État, les cadres régionaux, les autorités locales, les leaders communautaires et des membres communautaires.

1.3. Techniques et outils de collecte des données

La collecte des données a été réalisée à partir d'une recherche documentaire et d'une enquête de terrain. La recherche documentaire a permis de consulter des articles, mémoires, thèses, et ouvrages. L'internet a également été utilisé dans la collecte de données dans un contexte où les enjeux socio-économiques de l'industrie extractive en Afrique subsaharienne sont naissants.

Pour l'enquête de terrain, l'approche qualitative a été privilégiée pour sa capacité à saisir la complexité des phénomènes sociaux, les représentations subjectives et les processus d'ajustement entre acteurs (Denzin & Lincoln, 2018). Celle-ci a consisté à des entretiens individuels avec les participants de 2016 à 2017.

Ainsi, la collecte des données s'est-elle appuyée sur trois principaux outils :

1. L'entretien semi-directif, privilégiant la flexibilité et la profondeur du discours, à partir d'un guide structuré autour de trois axes notamment les perceptions du projet minier, les perceptions des changements économiques, sociaux et culturels observés depuis l'arrivée du projet minier et les fractures sociales émergentes ;
2. L'observation directe a permis d'appréhender les comportements économiques, les interactions sociales et les transformations spatiales engendrées par l'exploitation minière.
3. La recherche documentaire a consisté à l'examen des rapports institutionnels, des rapports d'études d'impact environnementaux et sociaux ainsi que des documents administratifs produits par l'entreprise minière et les structures publiques. Ces documents ont permis de contextualiser les données empiriques et confronter les discours officiels aux réalités locales

Cette triangulation des sources et des outils visait à renforcer la validité interne de l'étude (Miles, Huberman & Saldaña, 2014), en croisant les points de vue institutionnels, communautaires et individuels. Elle a contribué à garantir la fiabilité et la profondeur analytique des résultats, tout en prenant en compte la complexité des réalitésociales étudiées.

1.4. Traitement et analyse des données

L'analyse des données a été effectuée selon la méthode de l'analyse de contenu thématique, qui permet de dégager les logiques sociales, économiques et symboliques sous-jacentes aux mutations observées. Les propos recueillis ont été codifiés, regroupés par thématiques et interprétés à la lumière des cadres conceptuels de la sociologie du développement et du changement social.

Cette démarche vise à comprendre comment les transformations imposées par l'économie extractive s'inscrivent dans la continuité ou la rupture avec les structures sociales antérieures. En suivant la perspective de Guy Rocher (1968), l'étude considère le changement social non comme une simple succession d'étapes, mais comme un processus dialectique où coexistent résistance, adaptation et recomposition.

Ainsi, l'approche retenue permet de restituer la voix des acteurs locaux, souvent marginalisés dans les discours institutionnels, et de situer leur expérience au cœur de la réflexion sur le développement minier. Elle

éclaire, à travers le cas du projet aurifère de Bonikro, la tension entre modernisation économique et cohésion sociale, entre promesse de progrès et vulnérabilités nouvelles du monde rural ivoirien.

2. Résultats

L'analyse des données de l'étude a révélé que le projet minier dans son opérationnalisation est à l'origine de transformations profondes au niveau économique, social et culturel du milieu rural.

2.1. Mutations économiques

2.1.1. Perte des ressources naturelles et bouleversement du système de production

La perte des terres agricoles consécutive à la mise en œuvre des projets miniers constitue l'un des bouleversements les plus marquants du système de production en milieu rural ivoirien. Dans un pays où près de 60 % de la population active tirent leurs revenus de l'agriculture, l'expropriation foncière et la conversion des terres agricoles en zones industrielles provoquent une transformation profonde de l'économie locale.

L'économie rurale ivoirienne repose historiquement sur la valorisation de la terre comme facteur de production, mais également comme symbole de prestige et d'identité sociale. La possession foncière assure la sécurité alimentaire, la reproduction des lignages et la transmission du patrimoine. Or, la mise à disposition de vastes superficies au profit des compagnies minières bouleverse cet équilibre ancestral. La réduction du domaine agricole restreint les capacités productives et désarticule les modes traditionnels d'organisation du travail.

Dans le cadre du projet aurifère de Bonikro, 847,07 hectares de terres ont été réquisitionnés pour la construction des infrastructures minières, dont 450 hectares de plantations de cacao et de café et environ 200 hectares de jachères. Ces terres représentaient les principales sources de revenus des populations de la zone du projet. Leur perte a entraîné une fragilisation immédiate du tissu économique local, plaçant les paysans dans une situation de dépendance et de précarité.

En 2009, l'entreprise minière dans l'optique d'élaborer un programme de développement communautaire au bénéfice des populations locales a commandité une étude d'identification des besoins individuels et

collectifs de celles-ci. Le rapport de cette étude réalisée par le cabinet CECAF International a qualifié de « personnes vulnérables » celles ayant perdu la totalité ou la majeure partie de leurs exploitations agricoles. Dans le cadre des compensations agraires et foncières conduites par l'entreprise minière, 580 personnes ont bénéficié d'indemnités financières. Toutefois, ces compensations demeurent insuffisantes pour restaurer le potentiel productif initial. Dans la majorité des cas, les sommes perçues ont été utilisées pour des dépenses de consommation immédiate, sans investissement durable. Cette situation a conduit à une rupture dans la chaîne de reproduction économique et sociale des ménages déplacés.

La *Politique opérationnelle OP 4.12* (2001) de la Banque mondiale relative aux réinstallations involontaires des personnes rappelle à juste titre que lorsque lesdites réinstallations sont mal planifiées, elles « engendrent de graves problèmes économiques, sociaux et environnementaux : les systèmes de production sont démantelés, les populations voient leurs moyens de subsistance s'amenuiser, les structures communautaires et les réseaux sociaux sont affaiblis, et les identités culturelles sont fragilisées » (Banque mondiale, 2001, p. 4). Cette affirmation trouve une résonance particulière dans le cas du projet aurifère de Bonikro, où la réinstallation n'a pas permis de compenser la perte du capital foncier ni de préserver les structures sociales traditionnelles.

Au-delà de la dimension économique, la dépossession foncière revêt une portée symbolique et culturelle. Dans la société rurale ivoirienne, la terre n'est pas seulement un moyen de production, elle incarne l'appartenance, la continuité et la mémoire collective. Sa perte équivaut à une déstructuration identitaire. Le paysan exproprié se trouve relégué au rang de dépendant, privé de son autonomie productive et de sa reconnaissance sociale. Cette situation génère un sentiment de déclassement et d'injustice, souvent exprimé par les habitants comme une « rupture de dignité ».

Comme le souligne Michael Cernea (1998b), les politiques de compensation économique ne suffisent pas à réparer les pertes structurelles induites par les déplacements liés aux projets de développement. Pour l'auteur, la véritable réussite d'un plan de réinstallation repose sur la restauration des capacités productives et relationnelles, c'est-à-dire la possibilité, pour les populations affectées, de reconstruire un mode de vie économiquement viable et socialement

reconnu. Dans le cas du projet aurifère de Bonikro, cette condition n'a pas été pleinement remplie.

Ainsi, le changement du système de production observé ne se limite pas seulement à la perte des terres cultivables. Il s'étend à la désarticulation des rapports sociaux de production, à la fragilisation des réseaux d'entraide et à la recomposition des rapports de pouvoir au sein des communautés. Les terres expropriées ont été transformées en capital industriel, mais les populations qui les occupaient n'ont pas été intégrées dans la nouvelle économie extractive. Ce décalage entre accumulation économique et exclusion sociale constitue l'un des paradoxes majeurs du développement minier en milieu rural ivoirien.

En définitive, l'exploitation aurifère de Bonikro illustre un processus de mutation économique à double visage : d'un côté, elle incarne la modernisation et la diversification de l'économie nationale; de l'autre, elle révèle la marginalisation progressive des acteurs agricoles traditionnels, privés de leurs ressources productives et relégués en marge du modèle de croissance. Le défi pour l'État et les entreprises minières reste de transformer ces mutations forcées en opportunités réelles de reconstruction économique, en associant davantage les communautés locales à la gestion des bénéfices et à la planification du développement territorial.

2.1.2. Baisse de la production agricole dans la zone du projet

La destruction des exploitations agricoles liée à l'implantation du projet aurifère de Bonikro a profondément déstabilisé le système agricole local, entraînant une chute notable de la production aussi bien vivrière que de rente. Ce recul de la productivité agricole marque un tournant dans l'économie locale historiquement fondée sur l'exploitation des terres pour le cacao, le café et les cultures vivrières de base.

Avant l'arrivée du projet minier, le département d'Oumé proche de la localité de Bonikro, était considéré comme l'un des zones agricoles les plus dynamiques du sud-ouest ivoirien. Le quotidien *L'Inter* rapportait dans sa publication du 6 mars 2013 que « l'exploitation de l'or menace gravement la production du cacao du département d'Oumé », ajoutant que depuis 2002, « les producteurs constatent une baisse considérable du tonnage chaque année ». Cette observation, fondée sur les témoignages de planteurs locaux, illustre la déstructuration des filières agricoles

traditionnelles au profit d'une économie minière centrée sur la recherche du profit rapide.

Les plantations de cacao et de café, principales sources de revenus des ménages, ont été directement affectées par la destruction des terres. La disparition de ces cultures de rente a entraîné la perte d'une part essentielle des revenus monétaires des exploitants, compromettant leur capacité à subvenir aux besoins familiaux, à scolariser leurs enfants et à maintenir un niveau de vie décent.

Parallèlement, la production vivrière, qui assurait l'autosuffisance alimentaire locale, s'est-elle aussi effondrée. Les cultures de subsistance telles que le riz, l'igname, le manioc, le maïs et la banane plantain ont fortement régressé du fait de la raréfaction des terres cultivables. Cette situation, favorisant à la fois, la baisse des cultures d'exportation et l'effondrement de la production vivrière a provoqué une insécurité alimentaire croissante. Les ménages, privés de leurs ressources agricoles, doivent désormais se tourner vers le marché pour se procurer les denrées de base, ce qui accroît leur dépendance économique et accentue la vulnérabilité sociale.

Ainsi, la région de Bonikro, autrefois qualifiée de « grenier du vivrier » en Côte d'Ivoire, est devenue un espace de dépendance alimentaire et d'insécurité économique. La mine, censée stimuler le développement local, a paradoxalement contribué à affaiblir la base productive de l'économie rurale, mettant en péril la résilience des populations face aux chocs économiques et environnementaux.

2.1.3. Raréfaction de la main-d'œuvre agricole

Le système de production agricole en vigueur dans la région de Bonikro reposait traditionnellement sur un modèle communautaire articulant main-d'œuvre familiale et travailleurs saisonniers recrutés selon les besoins des cultures. Ce modèle, fondé sur la solidarité communautaire et la disponibilité d'une force de travail rurale, assurait la pérennité des exploitations et la stabilité des rendements agricoles. Cependant, l'arrivée du projet minier a profondément bouleversé cet équilibre. L'activité aurifère, perçue comme plus rentable à court terme, a entraîné une réallocation de la main-d'œuvre locale vers les sites d'exploitation industrielle ou artisanale. Les jeunes, en quête d'opportunités économiques immédiates, ont déserté les plantations familiales pour être employés comme manœuvres à la mine ou se livrer à l'orpaillage.

Un planteur de Hiré résume bien ce phénomène à travers ce verbatim : « *J'ai pris deux manœuvres burkinabé pour travailler dans mon champ. Je devais leur payer chacun 180 000 F CFA par an. Ces derniers, après trois mois, sont partis. Ils sont devenus orpailleurs à Hiré. Quand je me suis renseigné, ils ont dit qu'ils pouvaient gagner ce que je dois leur payer en deux ou trois jours de travail avec l'orpaillage.* » (Entretien informel, Hiré).

Ce témoignage illustre le désintérêt croissant des populations locales pour l'agriculture, perçue désormais comme une activité à faible rendement. L'attrait pour l'orpaillage, qui promet des revenus rapides bien que précaires, détourne la main-d'œuvre rurale des activités agricoles. Cette situation se traduit par un ralentissement de la production, une diminution des surfaces cultivées et, à terme, un risque d'abandon des terres et une crise alimentaire.

La rareté de la main-d'œuvre touche également les métiers annexes indispensables à la vie rurale. Un leader communautaire de Gogobro interrogé rapporte à cet effet : « *Les puisatiers sont devenus des orpailleurs, au point que, pour faire même des latrines, c'est devenu difficile. Parce que, au lieu de faire un mètre de puits à 3 000 F, on se dit que si je cherche de l'or à un mètre de profondeur, je peux avoir un gramme d'or qui fait déjà 15 000 à 20 000 F. Il y a eu beaucoup de mutations.* » (Entretien individuel, Gogobro).

Cette dynamique observée au niveau de la main-d'œuvre illustre une recomposition du marché du travail rural, marquée par le passage d'une économie de subsistance à une économie spéculative. Les activités minières et para-minières, bien qu'informelles et instables, exercent une forte attraction sur les jeunes générations, au détriment de la transmission des savoir-faire agricoles. En outre, en appauvrissant la production agricole, Cette migration de la main-d'œuvre, fragilise la sécurité alimentaire et accroît la dépendance économique des ménages. Elle consacre également un changement de paradigme dans les représentations sociales du travail. En effet, le prestige autrefois associé à la maîtrise de la terre s'efface au profit d'une valorisation de la richesse monétaire et du gain rapide.

2.1.4. Augmentation du chômage et oisiveté des jeunes

L'installation du projet aurifère de Bonikro a entraîné une déstructuration du tissu économique local et une montée du chômage parmi les jeunes, particulièrement dans les campements riverains. Avant l'arrivée de l'entreprise minière, la jeunesse rurale participait activement à la

production agricole familiale, constituant une main-d'œuvre essentielle à la prospérité des exploitations agricoles. La disparition des terres cultivables et la destruction des plantations ont ainsi provoqué un désengagement forcé de ces jeunes, désormais privés de leurs activités productives traditionnelles. Le rapport de l'étude sur l'identification des besoins individuels et collectifs des populations conduite par le cabinet CECAF International en 2009 met en évidence les effets de cette rupture, en précisant que « la destruction des exploitations agricoles des habitants de Bonikro a inéluctablement causé d'énormes préjudices d'ordre social et économique, notamment le chômage des jeunes ». Ce constat traduit une crise structurelle de l'emploi en milieu rural : les activités agricoles, autrefois intégratrices, ne sont plus en mesure d'absorber la main-d'œuvre disponible, tandis que le secteur minier, fortement capitaliste, offre un nombre restreint de postes qualifiés et permanents.

L'aspiration des jeunes à intégrer la mine traduit à la fois une quête de stabilité économique et une volonté d'ascension sociale. Dans les représentations collectives, travailler pour une entreprise industrielle confère un certain prestige et un statut envié. Cependant, cette ambition se heurte à la réalité du marché du travail local, où les postes sont limités, souvent temporaires, et majoritairement occupés par une main-d'œuvre venue d'autres régions ou dotée de qualifications techniques spécifiques. Cette exclusion nourrit un sentiment de frustration et un déenchantement croissant. Les jeunes se trouvent ainsi dans une situation d'oisiveté contrainte, oscillant entre l'attente d'un emploi salarié à la mine et la recherche d'activités de survie. L'absence de perspectives professionnelles favorise l'émergence de comportements déviants tels que les petits trafics, la délinquance, la consommation de stupéfiants et accentuant la fragilisation du tissu social.

Cette situation de chômage modifie également les rapports intergénérationnels. Les jeunes, autrefois considérés comme le soutien économique des familles, deviennent dépendants de leurs parents ou de l'aide communautaire, ce qui renverse l'ordre social traditionnel. La dépendance accrue vis-à-vis de l'entreprise minière accentue, en outre, la perte d'autonomie économique des villages et la fragilisation des structures d'entraide.

L'arbre à problèmes élaboré par le cabinet CECAF International dans le rapport de l'étude susmentionnée illustre clairement cette chaîne de causalité qui se présente comme suit: la destruction des terres agricoles

entraîne le chômage, lequel conduit à la pauvreté, à la malnutrition et à la désagrégation familiale. Le chômage des jeunes apparaît ainsi non comme un phénomène isolé, mais comme le symptôme d'une désorganisation structurelle provoquée par l'économie extractive.

Au-delà de l'absence d'emploi, cette dynamique révèle un basculement dans les valeurs sociales : la culture du travail patient et collectif propre à l'agriculture cède le pas à une logique d'attente et de dépendance. Le capital humain, jadis valorisé par la contribution au travail familial, se trouve désormais dévalorisé dans un contexte où la mine concentre la richesse, l'emploi et le pouvoir symbolique.

2.1.5. Recomposition du système économique local : essor de l'orpaillage

L'émergence rapide de l'orpaillage dans la région de Hiré constitue l'un des signes les plus visibles de la recomposition du système économique local. Cette activité a connu une expansion fulgurante dès les premières phases du projet aurifère de Bonikro. Ce phénomène s'explique par le double effet de la perte des terres agricoles et de la fascination exercée par la proximité du site minier industriel, perçu comme un lieu d'abondance et d'opportunités.

Initialement, l'orpaillage était pratiqué par des migrants venus du Burkina Faso et du Mali, déjà expérimentés dans l'exploitation artisanale de l'or. Progressivement, cette activité a attiré les populations locales autochtones comme allochtones qui y ont vu une alternative économique à la perte des revenus agricoles. Les sites d'orpaillage se sont ainsi multipliés dans les zones périphériques de la mine.

L'orpaillage s'impose désormais comme un système de substitution au modèle agricole en déclin. Il attire non seulement les jeunes hommes, mais aussi les femmes, engagées dans la vente de vivres, l'approvisionnement en eau, le petit commerce ou le lavage du minerai. Ce phénomène illustre la naissance d'une économie de survie où chaque membre de la communauté tente de tirer parti directement ou indirectement de la manne aurifère.

Cependant, cette économie parallèle engendre de profondes perturbations sociales notamment au niveau éducatif. En effet, les adolescents quittent les bancs de l'école, séduits par la promesse d'un gain immédiat généré par l'orpaillage. Le travail des enfants, la

déscolarisation et la perte du goût de l'effort long constituent désormais des réalités sociales préoccupantes dans la zone du projet minier.

2.2. Mutations sociales

2.2.1. Perte du capital social et atteinte à l'identité du paysan

L'exploitation minière en milieu rural ivoirien engendre une rupture profonde du lien matériel et symbolique que le paysan entretient avec la terre, élément central de son existence sociale. Dans la société agricole traditionnelle, la terre n'est pas uniquement un moyen de subsistance ou un facteur de production. Elle représente également une mémoire collective, un patrimoine lignager et un signe de reconnaissance au sein de la communauté. Posséder une terre, c'est appartenir à une lignée, exercer une autorité morale et garantir la continuité du groupe familial. La perte de cette ressource vitale à la suite de l'expansion minière ne se traduit donc pas uniquement par une baisse du revenu, mais par une véritable déstabilisation identitaire. Le paysan, dépourvu de terre, perd le socle de sa légitimité sociale et économique. Il devient un acteur marginalisé, coupé de son réseau d'interactions sociales et privé de son rôle dans les dynamiques communautaires. Ce déclassement se manifeste non seulement dans la sphère économique, mais également dans le rapport à soi et avec la collectivité. Ainsi le paysan dépossédé cesse d'être un producteur pour devenir un « assisté », un « déplacé du développement » ou « une Personne Affectée par le Projet minier (PAP) ». Par ailleurs, la terre, en tant que capital social, relie les individus entre eux par des obligations réciproques : le partage de la main-d'œuvre, les échanges de produits, la solidarité lors des travaux champêtres. La perte de cette ressource vitale entraîne à la fois un effritement des liens sociaux qu'elle incarne et un recul des pratiques d'entraide, remplacées par des logiques d'isolement et de survie individuelle. La cohésion communautaire, autrefois fondée sur la complémentarité entre producteurs, se trouve ainsi remplacée par une hiérarchie nouvelle dominée par les bénéficiaires d'indemnisations ou les salariés de la mine. Ce processus de désaffiliation ne se limite pas à la sphère économique, il remet en cause l'ordre symbolique de la société rurale. Le paysan, autrefois porteur de valeurs de stabilité et de transmission, perd sa fonction de référence et son prestige. Cette dépossession matérielle devient alors une dépossession identitaire. Elle génère une crise

silencieuse où le paysan privé de ses terres, voit son existence sociale fragilisée et sa dignité altérée.

Dans la zone de la mine de Bonikro, de nombreux agriculteurs interrogés expriment ce sentiment de déclassement par des termes de tristesse et d'impuissance en ces termes « *la perte de la terre équivaut à la perte de soi* ». L'exploitation minière agit donc comme un facteur « d'effacement social », affaiblissant les solidarités de proximité qui constituaient la force des communautés rurales.

2.2.2. Éjection du paysan des mécanismes traditionnels d'entraide et de survie

L'économie rurale ivoirienne repose sur un système complexe de solidarité et d'échanges informels qui régule l'accès aux ressources, au crédit et à la sécurité économique. Ce système, hérité des structures communautaires précoloniales, repose sur la terre perçue comme principale garantie sociale. Le paysan propriétaire y occupe une position centrale : il participe aux réseaux d'entraide, prête ou emprunte en fonction de sa production et bénéficie de la reconnaissance du groupe. Or, l'exploitation minière, en provoquant la perte de terres, exclut le paysan de ces mécanismes traditionnels. Dépossédé, il perd la possibilité d'utiliser sa plantation comme gage de prêt. Ses terres lui donnent accès aux prêts financiers ou à des engagements communautaires. Selon l'étude conduite par l'Union européenne (2008) sur la location et la vente des terres rurales en Côte d'Ivoire, deux formes de garantie régissent le crédit agricole coutumier notamment (i) la garantie avec remboursement du crédit, où la plantation sert de gage jusqu'au paiement intégral de la dette, le prêteur en percevant les fruits et (ii) la garantie sans remboursement du crédit, où le prêteur exploite temporairement la plantation avant de la restituer au propriétaire initial.

Ces mécanismes, piliers du financement agricole informel, s'effondrent lorsque la propriété foncière disparaît. À Bonikro, les paysans déplacés sont désormais exclus de ces circuits de solidarité économique, ne pouvant plus offrir de garanties matérielles. D'autres formes de crédit informel le « *assouumbo* » (crédit à 100 % d'intérêt), le prêt en kilogrammes de cacao remboursé à la traite, ou encore le contrat d'obligation de vente à un acheteur unique reposent également sur la possession d'exploitations agricoles. Leur disparition prive les ménages des leviers d'autonomie financière et d'investissement.

Cette incapacité financière a des conséquences multiples : elle empêche la reconstitution d'activités productives, renforce la dépendance vis-à-vis des aides extérieures et accentue la précarité. Les populations réinstallées ne disposent plus d'instruments économiques nécessaires pour se projeter dans l'avenir ou faire face aux urgences quotidiennes notamment en matière de santé et d'éducation.

Sur le plan social, cette marginalisation se traduit par une perte de statut. Le paysan sans terre devient un acteur socialement invisible, dépendant de l'aide communautaire ou de la générosité des proches encore propriétaires. Le système d'entraide, fondé sur la réciprocité se déséquilibre : celui qui ne peut plus donner ne peut plus recevoir. Cette rupture des échanges de solidarité engendre un sentiment d'exclusion sociale.

En définitive, la dépossession foncière a pour effet d'éjecter le paysan de la sphère économique et symbolique qui fondait sa place dans la société. Elle affaiblit les réseaux d'entraide et fragilise la cohésion sociale.

2.2.3. Nouveaux critères de stratification sociale et recomposition communautaire

La perte des terres agricoles en faveur de l'exploitation minière, a permis le paiement des compensations agraires et foncières aux paysans et autres propriétaires d'actifs situés dans les emprises du projet aurifère. En introduisant ainsi des flux financiers considérables dans un espace rural jusque-là dominé par l'économie agricole, le projet minier a profondément reconfiguré les critères de hiérarchisation sociale et les mécanismes de reconnaissance au sein des communautés locales. Avant l'implantation dudit projet, la hiérarchie sociale reposait sur des valeurs de continuité, d'ancienneté et de mérite productif. La position d'un individu se définissait principalement selon son âge, l'ordre d'installation dans le village, la superficie des terres exploitées, la capacité à mobiliser la main-d'œuvre et le volume de production agricole annuelle.

Dans ce système, le chef de campement, souvent fondateur du site, détenait une autorité morale et coutumière incontestée. Son rôle n'était pas seulement administratif ou symbolique. Il incarnait la mémoire du groupe, garantissait la paix sociale et régulait les rapports économiques à travers la distribution des terres et la médiation des conflits. Le prestige reposait donc sur des critères d'utilité sociale, de légitimité ancestrale et de contribution au bien collectif.

Les indemnisations monétaires liées au projet minier ont profondément bouleversé cet ordre social. L'argent, facteur exogène à la logique communautaire traditionnelle, s'est imposé comme le nouveau symbole du pouvoir et du prestige. Les bénéficiaires des compensations agraires et foncières, désormais appelés localement « *les nouveaux riches* », ont accédé à une position dominante au sein des campements, reléguant les anciens notables à des rôles secondaires. Le capital monétaire s'est substitué au capital foncier et à l'ancienneté comme vecteur principal de distinction sociale.

Un habitant de Bonikro dont les plantations n'ont pas été impactées et n'ayant donc pas bénéficié des indemnisations résume ce renversement de valeurs en ces termes : « *Vous les gens de la mine, vous avez tout changé chez nous. Avant, on se connaissait dans l'ancien campement. On savait qui avait le pouvoir. Mais aujourd'hui, à cause de vous, des gens qui ne pouvaient même pas se comparer à moi sont devant moi parce que vous avez pris leur champ et ils ont l'argent. Je ne peux même plus parler devant eux.* » (Entretien informel, Bonikro).

Ce témoignage révèle l'émergence d'une société duale, marquée par une fracture symbolique entre ceux qui ont profité de l'économie minière et ceux qui en ont été “exclus”. Dans cette nouvelle configuration, la richesse financière devient un marqueur de réussite et de respectabilité. L'autorité traditionnelle, autrefois fondée sur la sagesse et la propriété foncière, est remplacée par une autorité économique issue du capital minier.

Parallèlement, une autre catégorie sociale a fait son apparition : les employés de la société minière. Ces derniers, encore appelés « *miniers* » à Oumé, « *travailleurs de la mine d'or* » à Hiré, ou encore « *travailleurs de la Sodemi* » dans les campements, symbolisent désormais la modernité et la réussite sociale. Leur statut d'employé de la mine leur conférant une rémunération régulière et leur proximité avec la compagnie minière leur accorde prestige et influence au sein de la société. Ils symbolisent le travailleur moderne, opposé au paysan traditionnel.

Cette recomposition sociale traduit le passage d'une société rurale communautaire, régie par des valeurs de solidarité et de production collective, à une société hiérarchisée par le capital et la consommation. La monétarisation des rapports sociaux introduit une compétition économique inédite, où la réussite individuelle tend à supplanter l'intérêt collectif. Ce changement de paradigme s'accompagne d'une

fragmentation des réseaux d'alliance et d'un effritement du sentiment d'appartenance à la communauté villageoise.

Ainsi, la stratification sociale à Bonikro et dans ses environs ne repose plus sur la tradition, mais sur la capacité à capter et à gérer les retombées économiques du projet minier. Cette mutation, loin d'être purement économique, s'accompagne d'une redéfinition des identités sociales, où le prestige se mesure désormais à la possession monétaire et à la proximité avec le pouvoir industriel.

2.2.4. Déséquilibre de l'ordre sociopolitique

Les transformations économiques et sociales provoquées par l'exploitation minière ne se limitent pas à la sphère productive ou symbolique, elles affectent également la structure du pouvoir local et les mécanismes de gouvernance communautaire. L'ordre sociopolitique, autrefois fondé sur des principes coutumiers de légitimité, de consensus et de filiation, se trouve aujourd'hui profondément ébranlé par l'irruption de nouveaux acteurs et de nouvelles logiques d'intérêt.

La redistribution des compensations financières et des avantages liés à la mine a engendré des rivalités internes entre familles, clans et villages. Dans la quête d'un meilleur positionnement vis-à-vis de l'entreprise minière, certaines communautés ont contesté l'autorité de leurs chefs traditionnels, jugés incapables de défendre efficacement leurs intérêts ou soupçonnés de collusion avec la société exploitante. Ces tensions ont conduit à des destitutions de chefs et à l'émergence de figures charismatiques nouvelles, plus habiles dans la négociation avec les acteurs industriels. Ces changements de leadership, souvent perçus comme de véritables « *coups d'Etat communautaires* » traduisent la crise d'un modèle d'autorité en perte de légitimité face à l'économie de la mine.

Le pouvoir local se réorganise désormais autour d'acteurs capables de canaliser les flux économiques et de représenter la communauté auprès des institutions et de la société minière. Cette transformation du leadership traduit un déplacement du centre de gravité du pouvoir : de la chefferie coutumière à une élite nouvelle.

Parallèlement, l'émergence d'organisations sociales telles que le *collectif des chefs de la mine de Bonikro*, le *collectif des femmes des cinq campements* ou le *collectif des jeunes riverains* témoigne d'une reconfiguration du champ social autour des enjeux liés à l'exploitation minière. Ces structures, nées d'une volonté d'accès équitable aux bénéfices du projet, illustrent une appropriation

communautaire des nouveaux espaces de pouvoir. Toutefois, leur prolifération traduit aussi la fragmentation du tissu social et la concurrence entre groupes pour l'obtention de ressources et de reconnaissance.

Cette multiplication d'organisations, loin de renforcer la cohésion, contribue parfois à exacerber les tensions. Les rivalités entre chefs de collectifs, associations de jeunes et groupements de femmes se cristallisent autour des compensations, des emplois et des opportunités économiques offertes par la société minière.

En définitive, l'exploitation minière apparaît comme un facteur de recomposition sociopolitique, révélant les fragilités des structures coutumières face aux logiques de marché et aux enjeux du développement. Elle met en lumière la nécessité de repenser la gouvernance locale en intégrant à la fois les acteurs traditionnels et les nouvelles élites issues de l'économie extractive afin d'éviter que la mine ne devienne le catalyseur d'une division durable au sein des communautés rurales.

2.2.5. Effritement des valeurs morales traditionnelles

L'exploitation minière, en bouleversant les structures sociales et économiques locales, a également provoqué une profonde altération des valeurs morales qui régissaient la vie communautaire. Dans les sociétés rurales ivoiriennes, la cohésion sociale reposait historiquement sur un ensemble de principes fondateurs notamment la solidarité, l'entraide, la générosité et le respect des hiérarchies familiales. La mine, en introduisant une logique de profit et de compétition, a bouleversé les équilibres symboliques. Les pratiques communautaires de partage, autrefois symboles de la cohésion, s'érodent face à la montée des intérêts individuels. Les relations humaines, autrefois encadrées par la coutume et la réciprocité, tendent à se contractualiser ou à s'appauvrir. Dans les campements autour de la mine d'or de Bonikro, cette mutation se manifeste par la disparition progressive des mécanismes de soutien mutuel, par l'isolement croissant des ménages et par la perte des valeurs et du sens de la communauté.

2.2.5.1. Perte de la solidarité et montée de l'individualisme

La solidarité, valeur cardinale des sociétés africaines traditionnelles, s'est considérablement affaiblie sous l'effet des mutations socioéconomiques induites par l'exploitation minière. Comme l'affirme Baba (2008), « *le sens de la générosité et de la solidarité qui caractérisait jadis l'Afrique noire s'efface au profit de l'individualisme* ». Cette observation trouve une résonance particulière dans la région aurifère de Bonikro où la logique communautaire cède désormais le pas à la recherche individuelle du profit.

Par ailleurs, la mauvaise gestion des indemnisations financières, l'éclatement des familles à la suite des déplacements involontaires et la désorganisation des réseaux d'entraide ont profondément altéré les pratiques sociales de coopération. Les repas collectifs du soir, moments de convivialité symbolisant la cohésion villageoise, ont disparu. Chaque ménage, désormais replié sur sa propre survie, prépare ses repas séparément, rompant avec une tradition pluriéculaire de partage.

La solidarité horizontale, autrefois incarnée par les travaux collectifs (défrichage, semis, récolte) tend à se dissoudre. La réciprocité, pilier du lien social est remplacée par une logique de suspicion et de compétition. L'individu, autrefois défini par son appartenance à un collectif, se conçoit désormais comme une entité autonome, orientée vers la satisfaction de ses besoins personnels. Cette montée de l'individualisme reflète une mutation profonde des rationalités économiques et morales. Le « bien commun » cède la place à la réussite personnelle, désormais perçue comme gage de reconnaissance sociale. Dans ce contexte, les inégalités issues des compensations et des emplois miniers ne sont plus vécues comme une injustice collective, mais comme une expression de la réussite individuelle. La transformation de la solidarité en intérêt traduit ainsi un changement paradigmique. Ainsi, la communauté se fragmente au profit d'une société d'aspirations concurrentielles où la richesse et la réussite deviennent les nouveaux critères d'appartenance.

2.2.6. Effritement de l'autorité parentale et développement de fléaux sociaux

La désorganisation économique et sociale provoquée par l'exploitation minière a profondément affecté la cellule familiale, socle de la reproduction des valeurs et de la stabilité morale. La perte des terres,

l'appauvrissement des ménages et la dévalorisation du travail agricole ont fragilisé la position des chefs de famille, jadis garants de l'autorité et de la discipline.

Incapables de répondre aux besoins matériels de leurs proches, les pères voient leur autorité contestée, tandis que les jeunes, séduits par la promesse d'un enrichissement rapide à la mine ou dans l'orpaillage, échappent à leur contrôle. Cette perte d'influence parentale entraîne un relâchement des normes sociales et morales. Les familles, autrefois unies autour du travail collectif et de la transmission intergénérationnelle des valeurs, se désagrègent sous le poids de la précarité et des aspirations contradictoires.

Les conséquences sociales de ce déséquilibre sont multiples à savoir : la multiplication des cas de délinquance juvénile et le développement de la prostitution. Ces comportements traduisent un processus d'anomie au sens durkheimien du terme notamment la rupture entre les normes sociales établies et les nouvelles aspirations économiques.

Ainsi, l'exploitation minière agit comme un catalyseur d'un désordre moral plus large, révélant les tensions entre tradition et modernité, entre subsistance communautaire et quête individuelle de reconnaissance.

2.2.7. Émigration massive et recomposition démographique des campements riverains

Les transformations économiques et sociales engendrées par la mine se traduisent également par une recomposition démographique sans précédent. L'exploitation aurifère a provoqué des mouvements migratoires à double sens avec un départ massif des paysans dépossédés de leurs biens et une mobilité résidentielle accrue des nouveaux salariés de la mine.

La première catégorie de migrants est constituée de jeunes et de chefs de famille dépossédés de leurs terres. Incapables de se réinsérer localement, ces derniers quittent la région pour s'établir dans d'autres zones agricoles plus fertiles, cherchant à reconstruire un mode de vie fondé sur l'autonomie foncière. Leur départ affaiblit la vitalité démographique des villages et entraîne la perte d'une main-d'œuvre active indispensable à la reproduction du système agricole local.

La seconde catégorie concerne les nouveaux salariés de la mine, issus des communautés riveraines. Bénéficiant d'un revenu stable, ils choisissent de s'installer dans les villes voisines de Hiré et de Oumé afin d'accéder à

des infrastructures modernes (logement moderne, électricité, scolarisation, loisirs). Cette mobilité volontaire traduit une aspiration à la modernité urbaine et une volonté de se distinguer des populations restées dans les campements.

Ces mouvements migratoires ont un double impact. D'une part, ils entraînent un vieillissement de la population rurale, désormais composée majoritairement de personnes âgées et de femmes. D'autre part, ils contribuent à la désintégration des structures familiales : les liens intergénérationnels s'affaiblissent, la solidarité entre parents et enfants se distend, et le rôle éducatif des anciens se réduit considérablement.

Ce phénomène d'exode, loin de représenter une simple mobilité économique, illustre une recomposition sociale profonde. Les villages perdent leur dynamisme, leurs institutions traditionnelles s'érodent, et la transmission culturelle s'interrompt. Le départ des jeunes vers les zones minières ou urbaines transforme les campements en espaces où demeurent les plus vulnérables : les femmes, les enfants et les invalides. L'émigration devient ainsi un indicateur de la désagrégation sociale induite par la mine. Elle marque la transition d'une société communautaire, fondée sur la sédentarité et la continuité des lignées, vers une société en dispersion, caractérisée par la mobilité, la fragmentation et la rupture des liens de filiation. L'exploitation minière, en redessinant la carte sociale et humaine du territoire, agit donc comme un puissant moteur de dépeuplement et de transformation identitaire des campagnes ivoiriennes.

3. Discussion des résultats

3.1. Mutations rurales et théorie du changement social

Les résultats de cette recherche mettent en lumière une transformation profonde des structures sociales, économiques et culturelles dans la région de Bonikro à la suite de l'implantation du projet aurifère. Ces mutations témoignent d'un processus de changement social au sens défini par Guy Rocher (1968), c'est-à-dire : « toute transformation observable dans la structure et le fonctionnement d'un système social, affectant durablement les comportements, les institutions et les rapports symboliques ». Dans le cas de la zone de Bonikro, la mine agit comme un facteur exogène de mutation, reconfigurant les équilibres communautaires et les dynamiques sociales en profondeur.

3.2. Le changement social comme dynamique de désarticulation et de recomposition

Selon Guy Rocher (1968), le changement social est un processus dialectique articulant continuité et rupture. L'exploitation minière à Bonikro s'impose d'abord comme une force de rupture, désorganisant les structures économiques traditionnelles fondées sur la terre, le travail agricole et les solidarités lignagères. Le modèle d'autosuffisance et de complémentarité entre familles paysannes est remplacé par une logique de dépendance vis-à-vis de la rente minière et du marché du travail salarié.

La désarticulation se manifeste par la disparition de la terre comme ressource centrale, entraînant une perte de statut pour le paysan et une fragilisation des liens d'entraide.

Les rapports communautaires, autrefois régis par la réciprocité et la coopération se transforment en rapports de concurrence, marqués par l'inégalité d'accès aux compensations et aux emplois. Ce phénomène illustre ce que Michael Cernea (1998a) appelle le « risque d'appauvrissement lié au déplacement » où la privation des moyens de production engendre un effondrement économique et social.

Toutefois, cette désorganisation n'est pas synonyme de simple destruction. Elle ouvre la voie à une recomposition sociale où émergent de nouvelles formes de hiérarchie et de pouvoir. L'argent devient la mesure de la réussite et la source de légitimité sociale, remplaçant la terre et l'ancienneté comme critères de prestige. Les bénéficiaires des compensations agraires et foncières et les salariés de la mine constituent désormais une élite économique, redéfinissant les rapports de domination à l'intérieur des communautés.

Ainsi, la mine agit-elle à la fois comme un facteur de déstructuration et comme un catalyseur de nouvelles dynamiques sociales. Ce double mouvement traduit le passage d'un ordre communautaire agricole à un ordre économique monétarisé, où les valeurs de solidarité et de stabilité cèdent la place à celles de mobilité, de compétition et de réussite individuelle.

3.3. La modernisation économique et la redéfinition des identités rurales

La théorie fonctionnaliste du changement social, telle qu'élaborée par Parsons (1951) et reprise par Guy Rocher (1968), postule que toute

transformation structurelle s'accompagne d'une réorganisation des normes et des valeurs. Dans la région de Bonikro, l'introduction de l'économie extractive a initié un processus de modernisation contrainte, bouleversant les identités rurales et les fondements culturels de la communauté.

Le passage du « paysan propriétaire » au « travailleur de la mine » symbolise cette mutation identitaire majeure. Le premier, enraciné dans la terre et garant de la continuité lignagère, incarnait la stabilité et la reproduction sociale. Le second, salarié d'une entreprise industrielle, s'inscrit dans une logique de mobilité, d'individualisme et de dépendance salariale. Ce glissement de statut traduit un déplacement des valeurs : le travail collectif, la patience et la transmission cèdent la place à la recherche du profit rapide à la consommation ostentatoire et à la valorisation de la réussite individuelle.

Selon la typologie de Parsons, une telle mutation marque le passage d'une société traditionnelle à une société moderne, mais dans un contexte où les instruments institutionnels d'intégration et de régulation restent faibles. Cette modernisation inachevée génère des tensions entre l'ancien et le nouveau système de valeurs. Les individus, confrontés à des normes contradictoires, oscillent entre la fidélité à la tradition et l'adoption d'attitudes nouvelles dictées par la logique marchande. Les jeunes, en particulier, se trouvent pris entre le modèle du travail communautaire hérité des anciens et celui du salarié de la mine, porteur d'un prestige social inédit.

L'identité rurale se recompose ainsi dans un contexte de fracture symbolique : d'un côté, la nostalgie d'un ordre moral ancien, fondé sur la solidarité et la hiérarchie coutumière ; de l'autre, l'aspiration à la modernité et à la reconnaissance individuelle. Cette identité hybride est le symbole de cette société rurale en transition.

3.4. L'exploitation minière comme facteur de différenciation et de polarisation sociale

Les transformations observées à Bonikro s'accompagnent d'un processus de polarisation sociale marqué. L'introduction de la mine a créé une différenciation nette entre les groupes ayant bénéficié des retombées économiques notamment les compensations agraires et foncières les emplois locaux, les activités connexes et ceux qui n'ont pas pu en bénéficier. Les premiers constituent une nouvelle élite locale

capable d'accumuler du capital et d'accéder à des réseaux d'influence. Les seconds, dépourvus de ressources, se retrouvent marginalisés et relégués à la périphérie du système productif.

Cette différenciation économique génère à la fois une fracture symbolique et sociale. Ainsi, la richesse monétaire devient le principal indicateur de reconnaissance sociale, reléguant au second plan les valeurs communautaires d'ancienneté, de respect et de partage. Ce processus renforce la compétition entre les membres des villages et favorise la montée d'un individualisme économique contraire à l'éthique collective traditionnelle.

Balandier (1988) souligne que dans les sociétés africaines contemporaines, la modernisation introduite de manière exogène tend à déstabiliser les équilibres sociaux sans nécessairement produire un développement inclusif. L'exploitation minière à Bonikro illustre pleinement cette situation : elle introduit un nouvel pôle économique qui enrichit une minorité tout en aggravant la précarité de la majorité. La mine, en redistribuant différemment les ressources et les statuts, transforme ainsi la stratification sociale en profondeur. L'ancien ordre, fondé sur la complémentarité des rôles et la solidarité, laisse place à un ordre fragmenté, où la réussite individuelle et l'accès au capital minier déterminent désormais la place de chacun dans la hiérarchie communautaire.

3.5. Vers une lecture dialectique du changement social

L'exploitation minière dans la zone de Bonikro illustre le caractère dialectique du changement social : elle génère à la fois des destructions et des créations, des ruptures et des continuités. D'une part, elle provoque la désarticulation des structures économiques et des liens sociaux ; de l'autre, elle suscite de nouvelles formes d'organisation, d'identité et de rapport à la modernité.

Cette dialectique met en évidence le paradoxe d'un développement minier perçu à la fois comme moteur de croissance économique et porteur de désintégration locale. La mine apparaît ainsi comme un facteur ambivalent : instrument de modernisation économique et aussi vecteur d'inégalités et de fragilisation sociale.

Le changement social observé à Bonikro n'est donc ni un progrès linéaire, ni une simple régression. Il s'agit d'un processus complexe d'adaptation et de résistance, dans lequel les communautés rurales

tentent de concilier leurs valeurs héritées avec les exigences de la modernité économique. Ce processus confirme la thèse de Guy Rocher (1968) selon laquelle le changement social est toujours le produit d'un jeu de forces contradictoires entre innovation et conservation, entre intégration et exclusion, entre rupture et reconstruction.

En définitive, l'exploitation minière en milieu rural ivoirien illustre un modèle de changement imposé, davantage subi que maîtrisé. Son impact dépasse la seule dimension économique : il redéfinit les identités, redistribue les pouvoirs et recompose les valeurs, dessinant le visage d'un monde rural en transition à la croisée de la tradition et de la modernité.

Conclusion

L'exploitation minière, souvent présentée comme un levier de croissance et un instrument de diversification économique par les États africains, apparaît dans le contexte ivoirien comme un phénomène à double visage : à la fois moteur de développement national et facteur de déstructuration locale. L'analyse du projet aurifère de Bonikro révèle cette ambivalence avec une netteté particulière. L'industrie minière contribue sans aucun doute à l'augmentation des recettes publiques, à la création d'emplois et à l'attraction des capitaux étrangers. Toutefois, elle s'accompagne également de profonds bouleversements socioéconomiques, culturels et politiques au sein des communautés rurales.

Cette étude contribue au plan social à mettre en lumière les conséquences humaines et communautaires de l'exploitation minière dans les zones rurales ivoiriennes. Elle révèle comment un modèle de développement exogène, centré sur l'économie extractive, bouleverse les fondements mêmes de la société paysanne. En exposant les pertes foncières, la désorganisation du système productif, la marginalisation des paysans et la montée de nouvelles hiérarchies sociales. L'étude rend visible les impacts invisibles du développement minier dans le milieu rural notamment la transformation des structures rurales, des mentalités, la redéfinition des rapports sociaux, la perte d'identité paysanne, la recomposition des hiérarchies sociales et le recul des valeurs collectives au profit de l'individualisme.

Les résultats de cette étude révèlent ainsi que l'opérationnalisation du secteur minier dans un espace agricole provoque une série de mutations

qui dépassent la seule sphère économique. Ces transformations traduisent une rupture entre l'ordre ancien fondé sur la stabilité agraire et les solidarités lignagères et un ordre nouveau dominé par la logique du capital industriel et la monétarisation des rapports sociaux.

L'exploitation minière agit ainsi comme un puissant facteur de changement social exogène, réorganisant les structures locales autour de nouveaux pôles d'intérêt et de pouvoir. Elle engendre des dynamiques d'exclusion et de différenciation qui se traduisent par la marginalisation progressive des paysans, la montée d'une élite économique issue des indemnisations ou de l'emploi au sein de l'entreprise minière et la fragilisation des réseaux d'entraide communautaire. Les agriculteurs, autrefois pilier de la cohésion sociale, deviennent une catégorie de personnes vulnérables, dépossédée de ses ressources matérielles et symboliques.

À la lumière de la théorie du changement social (Guy Rocher, 1968), ces mutations s'inscrivent dans une dialectique complexe entre modernité imposée et résistance communautaire. L'exploitation minière, en introduisant les valeurs de l'économie marchande, remet en cause les structures traditionnelles de gouvernance et d'identité tout en suscitant des formes d'adaptation et de recomposition. Le changement observé n'est pas un simple passage du « traditionnel » au « moderne », mais un processus conflictuel où s'affrontent des logiques antagonistes : celles du profit et de la solidarité, du court terme et de la durabilité, de la croissance économique et de la justice sociale.

Sur le plan utilitaire, les résultats de cette étude fournissent des repères concrets pour la gouvernance du secteur minier, l'élaboration de politiques sociales équitables, la planification territoriale et le développement durable des zones minières. Ainsi, cette recherche dépasse le cadre académique et s'inscrit dans une démarche d'action sociale et politique visant à faire de la mine non pas un instrument de fracture, mais un levier de transformation inclusive et de cohésion dans les sociétés rurales ivoiriennes. Cela suppose l'adoption d'une gouvernance participative où les communautés locales ne seraient plus des victimes passives, mais des acteurs à part entière des décisions qui les concernent. L'État pourrait jouer un rôle d'arbitre et de garant du bien commun, en veillant à une redistribution équitable des bénéfices de la manne minière, à la protection de l'environnement et à la préservation du patrimoine socioculturel. Les entreprises minières, de leur côté,

doivent aller au-delà de la simple logique de compensation financière pour s'engager dans des programmes de restauration des moyens de subsistance des personnes affectées, de développement communautaire durables et transparents.

Le développement, pour être véritable et durable, ne saurait se limiter à l'accumulation de richesses matérielles. Il doit s'accompagner d'une reconstruction sociale et humaine. La transformation des sociétés rurales ne peut être durable que si elle repose sur trois fondements essentiels notamment la justice sociale, la valorisation du capital humain et la revitalisation des solidarités communautaires. C'est à cette condition que l'industrie minière cessera d'être un facteur de déséquilibre et de fracture sociale pour devenir un véritable instrument de transformation harmonieuse, capable d'articuler progrès économique et cohésion sociale au service du développement rural ivoirien.

Bibliographie

- BABA Bourahima**, (2008). *Modernisme : le devenir de la solidarité africaine*. Afrikibouge.<http://afrikibouge.com/chronique-de-societe/1106-modernisme--le-devenir-de-la-solidarite-africaine>
- BALANDIER Georges**, (1988). *Le désordre : Éloge du mouvement*. Paris : Fayard.
- Banque mondiale**, (2001). *Politique opérationnelle OP 4.12 : Réinstallation involontaire des populations*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- CECAF International**, (2009). *Projet aurifère de Bonikro : Étude d'identification des besoins individuels et collectifs des populations*. Abidjan : Rapport final.
- CERNEA Michael**, (1998a). La sociologie des déplacements forcés : un modèle théorique. *Autrepart*, 5, 11-28.
- CERNEA Michael**, (1998b). *La dimension humaine dans les projets de développement : les variables sociologiques et culturelles*. Paris : Karthala.
- CHAUVEAU Jean-Pierre**, (1978). Contribution à la géographie historique de l'or en pays baoulé (Côte d'Ivoire). *Journal des Africanistes*, 48(1), 15-77.
- DENZIN Norman, & LINCOLN Yvonna**, (2018). *The SAGE Handbook of Qualitative Research* (5th ed.). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications

- MARIE Alain**, (2002). *La pauvreté en Côte d'Ivoire : crise, ajustement et recompositions sociales*. Paris : Karthala.
- MILES Matthew, HUBERMAN Michael, & SALDAÑA Johnny**, (2014). *Qualitative Data Analysis: A Methods Sourcebook* (3rd ed.). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications.
- PARSONS Talcott**, (1951). *The Social System*. Glencoe, IL : The Free Press.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Industrie et des Mines**. (2013). *Rapport général sur l'activité minière nationale*. Abidjan : Direction générale des mines et de la géologie.
- PATTON Michael Quinn**, (2015). *Qualitative Research & Evaluation Methods : Integrating Theory and Practice* (4th ed.). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications.
- ROCHER Guy**, (1968). *Le changement social*. Paris : HMH.
- Union européenne**, (2008). *Étude sur la location et la vente des terres rurales en Côte d'Ivoire (Lettre de marché n° 2008/150722-Rapport 1)*. Bruxelles : Programme de coopération ACP-UE.
- L'Inter**. (2013, 6 mars). L'exploitation de l'or menace la production de cacao dans le département d'Oumé. Abidjan : Groupe Olympe.
- YAGER Thomas, BARRY, Michael A., Taib, Muhammad, & Wilburn, David R**, (2007). *The Mineral Industries of Africa. U.S. Geological Survey Minerals Yearbook 2005*. Washington, D.C. : U.S. Department of the Interior.
<https://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/2005/myb3-sum-2005-africa.pdf>